



Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux au Québec



PROGRAMME DÉCOUVRIR ET PROTÉGER LES OISEAUX

10 000 \$ POUR DES PROJETS DANS LES ZICO DU QUÉBEC

Le programme *Découvrir et protéger les oiseaux* de Nature Québec, anciennement appelé *fonds ZICO*, offre, pour une deuxième année consécutive, une aide financière aux organismes qui désirent faire connaître ou protéger une **zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)** au Québec.

Ce programme de financement, rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, est accessible aux organismes à but non lucratif pour réaliser des projets de découverte et de protection dans l'une des 96 ZICO du Québec. Le montant maximal accordé pour un projet est de 2 000 \$, et ce soutien financier ne doit pas représenter plus de 50 % du coût admissible du projet, incluant les taxes. La date limite pour présenter une demande d'aide financière est le **25 juin 2010**.

Une **zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)** est un site reconnu internationalement, où l'on retrouve des habitats terrestres ou aquatiques essentiels à une ou plusieurs espèces d'oiseaux pendant au moins une phase de leur cycle de vie. À ce jour, plus de 10 000 ZICO ont été identifiées, cartographiées et documentées dans 178 pays à travers le monde.

Le programme **Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)** a été implanté au Canada en 1996 par Nature Canada et Études d'oiseaux Canada. Ce programme vise à identifier, surveiller et conserver des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable de ce programme et qui assure les liens avec les partenaires locaux, provinciaux et nationaux. Il a pour mission de contribuer à la conservation des populations aviaires, de leurs habitats et de la biodiversité dans les ZICO du Québec, en collaboration avec les communautés locales.

OBJECTIF DU PROGRAMME

Le programme *Découvrir et protéger les oiseaux* a pour objectif de soutenir des initiatives locales qui visent à faire connaître ou à protéger une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) au Québec.

Deux catégories de projets sont offertes.

A) Projets de découverte

- Faire connaître la faune aviaire et les habitats fauniques d'une ZICO au Québec.
- Former des intervenants clés sur différentes attitudes à adopter, comportements à modifier, habiletés à maîtriser et moyens à prendre pour conserver, restaurer ou améliorer les habitats fauniques.

Ex. : Journée de découverte ornithologique grand public ou scolaire; réalisation et installation d'un panneau d'interprétation au sujet d'une ZICO et de la faune aviaire; concours de photographies sur les oiseaux; formation de guides naturalistes dans les ZICO à la conservation ou la faune aviaire; corvée de nettoyage...

B) Projets de protection

- Soutenir des actions visant à protéger une ZICO au Québec, particulièrement une ZICO située sur un terrain privé.
- Soutenir des actions de conservation volontaire (promotion et négociation d'entente) auprès de propriétaires privés dans une ZICO.

Ex. : Développement d'outils de promotion et de négociation, acquisition de matériaux et développement d'activités pour protéger un milieu (clôtures et affichage pour protéger des habitats sensibles)...



PROJETS ADMISSIBLES

Pour être admissible à une aide financière, le projet soumis doit respecter l'un des critères suivants :

- Le projet doit **faire connaître** une ZICO, ses composantes, les problèmes qu'elle subit, l'importance de la protéger, de la restaurer ou de l'améliorer.
- Le projet doit **soutenir la protection** d'une ZICO.

Le projet doit être réalisé dans l'une des 96 ZICO du Québec. Vous pouvez consulter la carte et les fiches descriptives des ZICO sur le site Internet : www.naturequebec.qc.ca/zico.

PROJETS NON ADMISSIBLES

Les projets suivants ne sont pas admissibles à une aide financière :

- les inventaires ornithologiques;
- les projets de publicité de l'organisme ou de ses activités courantes;
- la construction d'infrastructures d'accueil, et l'achat de matériel audiovisuel, informatique ou d'observation.

ORGANISMES ADMISSIBLES

Toute association ou corporation, sans but lucratif, qui a une existence juridique (lettres patentes, charte, etc.) peut soumettre une demande d'aide financière. Les particuliers, les entreprises privées à but lucratif, les municipalités et les institutions gouvernementales ne sont pas admissibles.

SÉLECTION DES PROJETS

Les demandes reçues seront évaluées par un comité coordonné par Nature Québec. Les éléments suivants seront pris en compte :

- adéquation des projets avec les objectifs et les territoires ciblés ;
- faisabilité technique et financière du projet ;
- valeur faunique du projet ;
- valeur scientifique et pédagogique du projet (si le cas s'applique) ;
- importance des appuis obtenus ;
- rapport coût/bénéfice du projet ;
- diffusion du projet ;
- enveloppe budgétaire disponible.

FINANCEMENT

L'enveloppe totale du programme est de 10 000 \$:

- Le montant maximal accordé pour un projet est de **2 000 \$**.
- Le pourcentage maximal de la participation de Nature Québec est de **50 % du coût admissible du projet** incluant les taxes.

Les projets doivent être **réalisés et complétés avant le 31 décembre 2010**.

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

1. Vous avez une idée de projet

Contactez Nature Québec pour nous la faire connaître. Nous vous donnerons une première indication quant à sa pertinence par rapport aux objectifs du programme *Découvrir et protéger les oiseaux*.

Contactez :

- Anne-Marie Turgeon, chargée de projet Biodiversité
Téléphone : 418-648-2104, poste 2054
Courriel : anne-marie.turgeon@naturequebec.org

ou

- Marilyn Labrecque, agente de projet Biodiversité
Courriel : marilyn.labrecque@naturequebec.org

2. Soumettez votre projet

L'organisme promoteur doit compléter le formulaire de demande d'aide du programme *Découvrir et protéger les oiseaux* et le **transmettre à Nature Québec**. L'utilisation du courrier électronique pour envoyer le formulaire est fortement recommandée.

Les pièces suivantes doivent également être transmises à Nature Québec:

- lettres d'appui financier ou technique au projet ;
- copie du certificat d'incorporation ou des lettres patentes du promoteur.

3. Date limite pour présenter une demande

La date limite pour présenter une demande d'aide financière au programme *Découvrir et protéger les oiseaux* est le **25 juin 2010**.